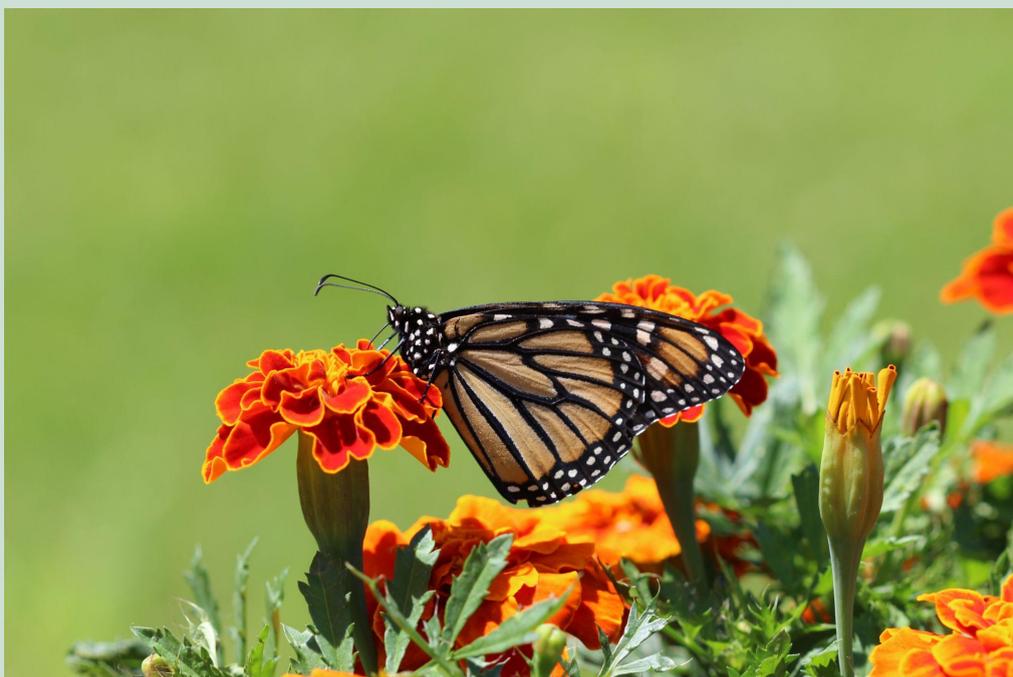


Bulletin d'information sur les pesticides

N°10 – Septembre à Novembre 2022

Actualités législatives et réglementaires



USA : L'EPA retire sa décision d'examen provisoire d'homologation du glyphosate

Par un [mémoire](#) en date du 21 septembre, l'Agence américaine de protection de l'environnement (EPA) a retiré sa décision d'examen provisoire de l'homologation du glyphosate.

Cette décision intervient après que la Cour d'appel pour le neuvième circuit des États-Unis ait jugé le [17 juin](#) dernier que l'EPA n'avait pas convenablement évalué les risques pour la santé humaine et pour les espèces en voie de disparition du glyphosate. L'EPA avait donc jusqu'à 1er octobre 2022 pour régulariser son évaluation.

Estimant qu'elle n'était pas en mesure de respecter le délai fixé, elle a préféré retirer l'intégralité de sa décision d'examen provisoire d'enregistrement du

glyphosate et remettre une évaluation légale des risques à la révision finale d'examen en 2026. **Ce délai que s'offre l'Agence est problématique d'un point de vue sanitaire et environnemental dans la mesure où les risques du glyphosate aux États-Unis sont actuellement sous-évalués.**

Aucun changement de position de l'EPA quant à l'autorisation dont bénéficie le glyphosate n'est donc garanti à ce jour, comme elle l'a elle-même souligné dans son mémorandum.

Elle a toutefois affirmé sa volonté de mieux prendre en compte certains risques, tels que ceux commis par le glyphosate sur les habitats des papillons monarques...

[Je donne à Justice Pesticides](#)

[Retour au site de Justice Pesticides](#)